



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.03.19

#Objet : Règlement sur l'évaluation du personnel communal.#

Séance publique

Le Conseil,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale daté du 04.05.2017 fixant les dispositions générales en matière d'évaluation du personnel communal;

Considérant que l'instauration d'un nouveau règlement sur l'évaluation s'impose afin de s'y conformer;

Considérant que le document a été présenté en Comité particulier de négociation en date du 12.02.2019 ;

Considérant que des amendements ont été proposés;

Vu le protocole établi en réunion du Comité particulier de négociation en date du 12.03.2019;

Sur proposition du Collège échevinal;

DECIDE

D'arrêter le règlement sur l'évaluation du personnel communal suivant le texte en annexe.

La présente délibération sera exécutoire après approbation des autorités de tutelle.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 mars 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze